

## Communiqué de presse

Le 18 septembre 2018

## Une conférence pour savoir « Comment parler de la mort à son enfant »

Qu'est-ce que le deuil et à quel type de deuil peut être confronté un enfant ? Séparation temporaire ou définitive, comment accompagner au mieux son enfant à traverser ces périodes plus ou moins traumatiques ? Comment parler de la mort à un enfant ? Que lui dire face au décès d'un proche ? Peut-il voir le défunt ? Se rendre à ses obsèques ? Autant de questions souvent taboues auxquelles nous allons tous être confrontés un jour.

Les services de la Petite Enfance et de l'Adolescence de la Commune de Maîche et le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Maîche travaillent de concert pour organiser chaque année deux conférences qui s'inscrivent dans le cadre du soutien à la Parentalité.

Ces conférences répondent aux demandes des familles. Elles permettent d'ouvrir des discussions, de réfléchir ensemble sur les attitudes éducatives à adopter, de trouver de l'aide et des réponses.



Ces conférences intéressent maintenant le plus grand nombre puisqu'au-delà des parents directement concernés, le public s'élargit aux grands-parents et aux professionnels.elle qui ont aussi besoin de disposer d'outils identiques à ceux des parents.

La conférence du deuxième semestre nous accompagne sur les chemins du deuil. Elle est animée par Madame Véronique Poisson, Psychopédagogue-Conférencière. Il s'agit d'une thématique sensible face à laquelle chacun peut se sentir démuni. En effet, il peut être compliqué de trouver les mots justes. Il peut aussi être inquiétant de parler du deuil et de la mort à un enfant, un adolescent.

Depuis 2016, ces conférences sont soutenues financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs dans le cadre des Fonds Publics et Territoire – Axe 7 – Soutenir la parentalité (REAPP 2018). Pour l'année 2018, la subvention de la CAF perçue par la Commune de Maîche s'élève à 600 €.

## Informations clés

- Deux conférences par année organisées en partenariat par les services du Pôle Famille de Maîche (Multi-Accueil les Frimousses / Centre d'Animation / Relais Assistantes Maternelles)
- Conférence du mercredi 3 octobre 2018 à 20h « Comment parler de la mort à son enfant »
- Lieu : Salle Ducreux, Parc du Château du Désert, Chemin de la Canissière à Maîche
- Intervenante : Mme Véronique Poisson, Psychopédagogue-Conférencière
- Soutien financier de la CAF à hauteur de 600 € pour 2018 au titre des Fonds Publics et Territoire Soutenir la parentalité
- Public présent en nombre à chaque conférence (entre 50 et 80 personnes)
- En pièce jointe, visuel de l'affiche annonçant cette conférence

Contact : Service communication - Mairie de Maîche

03 81 64 03 01